

CODE DE VIE de l'école La Mennais

Chère élève, Cher élève,

L'école La Mennais est d'abord un lieu d'apprentissage. Tu y passeras 180 jours dans ton année afin de t'instruire. Si les adultes ont la responsabilité de partager leurs savoirs et de t'accompagner, tu demeures le premier artisan de ta réussite. Par ta présence active et ta volonté, ton attention et tes efforts, ta persévérance et ton honnêteté, tu construiras, à chaque jour, tes connaissances.

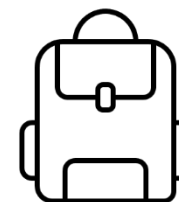
L'école La Mennais devient ton deuxième milieu de vie où tu socialiseras. La qualité de ce milieu et l'harmonie qui y règne reposent essentiellement sur des contacts humains chaleureux et pacifiques. Le vivre ensemble vise à ce que chaque enfant puisse se sentir bien et en sécurité à l'école. Tes gestes et tes paroles entraînent des conséquences sur les autres. Tu es responsable de tes choix dont celui de participer à cette vie en communauté.

L'école La Mennais est un milieu de vie agréable, propre, sain et sécuritaire.

C'est pourquoi tu dois t'engager à y participer en appliquant les valeurs suivantes :

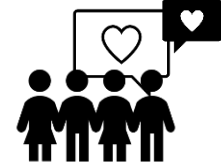
RESPECT DE SOI

- Je me présente de façon soignée et convenable pour venir à mon école.
- Je porte des vêtements adaptés à l'**extérieur** et à l'**intérieur de l'école** (des pieds à la tête), selon les saisons, à la météo et aux activités suggérées.
- Je suis présent et j'arrive à l'heure à l'école.
- Je produis le travail demandé de façon soignée et en respectant les délais prescrits par les enseignants et les intervenants.
- J'apporte tout le matériel nécessaire à la réalisation de mes travaux et activités à l'école.
- Je laisse à la maison tous mes objets personnels.
- J'apporte des collations et un diner santé.
- Je favorise la communication entre l'école et la maison en rapportant les signatures demandées.



RESPECT DES AUTRES

- J'ai un comportement, des gestes, un regard et des paroles pacifiques vis-à-vis toutes les personnes de mon école.
- J'utilise un langage respectueux et poli en tout temps.
- Je me déplace calmement et en silence durant les heures de classe et en chuchotant pendant les entrées et les sorties.
- Sur la cour, je prends mon rang calmement dès que la cloche sonne.
- J'adopte un comportement sécuritaire en toutes circonstances.
- Je respecte les règles du jeu dans la cour d'école



RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

- Je garde mon école propre ainsi que la cour d'école.
- Je dépose mes déchets dans les endroits prévus.
- Je prends soin de ce qui m'est confié.



Le code de vie s'applique à tout moment à l'école, au service de garde, sur le terrain de l'établissement, lors des trajets en autobus, des dîners, des activités parascolaires et des sorties éducatives. N'oublie pas que tu représentes l'école La Mennais.

J'ai pris connaissance des comportements attendus et je m'engage à m'y conformer.

Je m'engage dans ma réussite scolaire tout au long de l'année.

Je m'engage à adopter une attitude harmonieuse avec les autres.

Signature de l'élève

Signature du parent

Pour t'aider à respecter le code de vie, le personnel de l'école t'outillera.

MESURES DE SOUTIEN

- Soutien au développement des habiletés sociales;
- Références visuelles des règles et habiletés;
- Pratique guidée;
- Rappel de la règle avant la tenue d'une activité;
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève;
- Rencontres individuelles avec le titulaire;
- Communication régulière entre l'école et la maison;
- Rencontre avec les intervenants;
- Rencontres individuelles avec la direction de l'école;
- Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice;
- Système de gestion et d'émulation en classe;
- Contrat personnalisé avec renforcement positif;
- Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements;
- Rencontre de l'élève et de ses parents par la direction ou un intervenant;
- Référence aux professionnels concernés;
- Mise en place d'un plan d'intervention;
- Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe;
- Références à des services externes (CLSC, agents sociocommunautaires, SPVM...);
- Etc.

CONSÉQUENCES ÉDUCATIVES ET GRADUÉES

- Félicitations verbales ou écrites;
- Activités privilèges de classe ou d'école;
- Méritas offerts par le titulaire, les intervenants et la direction;
- Temps libres;
- Permissions spéciales;
- Collations spéciales;
- Privilèges individuels;
- Sentiment de bien-être et de sécurité;
- Sentiment de fierté;
- Atmosphère agréable et propice aux apprentissages;
- Tirages;
- **Billets BRAVO!** 😊

- Avertissement verbal ou écrit (**billet**)
- Geste réparateur;
- Remboursement ou remplacement du matériel;
- Retrait et réflexion écrite;
- Retrait de privilège;
- Excuses verbales ou écrites;
- Perte d'autonomie, déplacement limité;
- Rencontre avec les parents obligatoire;
- Rencontre élève-intervenant à l'école;
- Application du protocole pour contrer la violence ou l'intimidation;
- Objet confisqué, peu importe la valeur;
- Suspension interne ou externe;
- Implication du SPVM;

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectueront à la suite de l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. Ainsi, la direction se donne un droit de réserve de passer à une étape supérieure selon la gravité ou l'urgence de la situation.